



CATÉGORIES D'ACTUS

- Actus (14)
- Aménagement (20)
- AquaSud (15)
- J.O (10)
- Medias (23)
 - Vidéos (23)
- Musée de la Préhistoire (2)
- Publications (4)
 - Plaquettes & Brochures (1)
 - Plaquettes - Eaux (1)
 - Rapports d'activités (3)
 - R.A. - Déchets (1)
 - R.A. - Eau (1)
- Rubriques (164)
 - La CCPBS (56)
 - Comptes-rendus du conseil communautaire (43)
 - Les grands projets (10)
 - Sports de glisse (6)
 - Stade (4)
 - Les services (82)
 - Action sociale (4)
 - Aménagement (4)
 - Déchets (27)
 - Eau (6)
 - Economie (11)
 - Environnement (24)
 - Habitat (2)
 - Sport (2)
 - Tourisme (17)
- Agenda des manifestations
 - Aquasud
 - Ateliers - Animations
 - Conseil communautaire
 - Permanences
 - Randonnées

Avis d'enquête publique – Penmarc'h



Par arrêté du 13 mars 2014, le Président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, conformément aux dispositions du code de l'environnement, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la création de la zone d'activités de Prat Gouzien sur la commune de PENMARC'H.

L'enquête sera ouverte du 1^{er} avril 2014 au 2 mai 2014 inclus sur la commune de PENMARC'H.

L'enquête publique s'ouvrira à la mairie de PENMARC'H, désignée comme siège de l'enquête.

Un exemplaire du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés en mairie de PENMARC'H.

Pendant toute la durée de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, consigner leurs observations, propositions et

A télécharger

- ZA de PRAT Gouzien - PA 1 [pdf - 1.11 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - PA 2 [pdf - 2.5 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - PA 3 [pdf - 1.61 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - PA 4 [pdf - 1.76 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - PA 5 [pdf - 787.9 Ko]
- ZA de PRAT Gouzien - PA 6 [pdf - 1.12 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - PA 7 [pdf - 676.81 Ko]
- ZA de PRAT Gouzien - Programme Travaux [pdf - 741.97 Ko]
- ZA de PRAT Gouzien - Voirie [pdf - 1.47 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - Réseaux profonds [pdf - 1.47 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - PA Cerfa [pdf - 1.77 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - Aménagements paysagers [pdf - 1.88 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - Réseaux souples [pdf - 1.19 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - Profil en long [pdf - 612.49 Ko]
- ZA de PRAT Gouzien - PA 9 [pdf - 1.31 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - PA 10 [pdf - 751.25 Ko]
- ZA de PRAT Gouzien - Annexe Cahier des charges de cession des lots [pdf - 718.29 Ko]
- ZA de PRAT Gouzien - Annexe Cahier des prescriptions architecturales et paysagères [pdf - 3.45 Mo]
- ZA de PRAT Gouzien - Annexe Tableau de répartition de la constructibilité [pdf - 775.25 Ko]
- Etude d'impact PRAT Gouzien [pdf - 1.06 Mo]
- Annexe 1 - Etude d'impact PRAT Gouzien [pdf - 1.11 Mo]

NEWSLETTER

Courriel:

S'abonner

contrepropositions sur le registre ouvert à cet effet, les adresser par écrit, ou par voie électronique, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête (Mairie de PENMARC'H - 110 rue E.Michelet - 29760 PENMARC'H - mairie@penmarch.fr).

Les observations du public seront consultables dans les meilleurs délais au siège de l'enquête et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Toute personne pourra également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication auprès de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud du dossier soumis à l'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Monsieur Jean Yves LE COULS est nommé en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

Madame Agnès LEFEBVRE est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le tribunal administratif de RENNES. Elle remplacera le titulaire en cas d'empêchement et exercera alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Le commissaire enquêteur recevra les observations écrites et orales des intéressés en mairie de PENMARC'H :

- le 1^{er} avril 2014 de 09h00 à 12h00
- le 9 avril 2014 de 14h00 à 17h00
- le 17 avril 2014 de 9h00 à 12h00
- le 2 mai 2014 de 14h00 à 17h00

Toute personne pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance en mairie de PENMARC'H, au siège de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, ainsi qu'en préfecture, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Les personnes désirant obtenir communication du rapport et des conclusions devront en exprimer la demande auprès de ces services.

Le préfet du Finistère est l'autorité compétente pour prendre les décisions relatives à la demande d'autorisation présentée au titre des articles L122-1, R122-2 et R122-3 relatifs aux études d'impact.

Categorie(s): [Economie](#)

Mot-clef(s): [enquête publique](#) / [prat gouzien](#)

Partager: [!\[\]\(f60b7a900783ac3fd531bfd9c111be6d_img.jpg\)](#) [!\[\]\(fe5cf1978663f480c504f8fc2019fe62_img.jpg\)](#) [!\[\]\(3251ba33ee7a8fbbf21e8e8207062a79_img.jpg\)](#) [!\[\]\(c1a98665bacc172e098c6f37717f87e5_img.jpg\)](#) [!\[\]\(2fb06e195b16ba50a8e26637755ef33a_img.jpg\)](#)

[Annexe 2 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 487.14 Ko\]](#)

[Annexe 3 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 359.09 Ko\]](#)

[Annexe 4 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 1.47 Mo\]](#)

[Annexe 5 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 1.07 Mo\]](#)

[Carte 1 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 578.98 Ko\]](#)

[Carte 2 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 209.54 Ko\]](#)

[Carte 3 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 208.21 Ko\]](#)

[Carte 4 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 554.03 Ko\]](#)

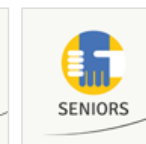
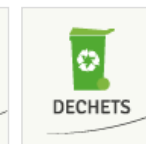
[Carte 5 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 189.33 Ko\]](#)

[Carte 7 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 358.54 Ko\]](#)

[Carte 9 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 427.92 Ko\]](#)

[Carte 10 - Etude d'impact PRAT Gouzien \[pdf - 449.23 Ko\]](#)

ACCÈS RAPIDE




ARTICLES EN RELATION

Catégorie(s) : [Economie](#)

 [L'artisanat recrute](#)

 [Haliotika inaugure son Hatelier](#)

 [ESS - Accompagner les porteurs d'idées et de projets](#)

 [Sensibilisation des cédants à l'enjeu de la transmission des entreprises](#)

 [Recruter en Pays Bigouden : le guide !](#)

DERNIERS ARTICLES

-  [L'artisanat recrute](#)
-  [Aquasud - Préparez votre inscription](#)
-  [Inauguration du siège de la CCPBS](#)
-  [Projet de labellisation Ramsar - Baie d'Audierne - Réunion publique](#)
-  [Modification du rythme de collecte des ordures ménagères - Collecte 1 semaine sur 2 du 21 octobre au 6 avril](#)
-  [Collecte d'amiante pour les particuliers](#)



Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud

17 Rue Raymonde Folgoas Guillou
29120 Pont-l'Abbé
France

Tél. : +33 (0)2 98 87 14 42

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

CCPBS	Projets	Actualité	Services	Tourisme
Pays bigouden Sud	J.O 2024	Toute l'actualité	Développement économique	Webcams
Conseil communautaire	Programme local de l'habitat	Agenda des manifestations	Action sociale – Emploi	Cartes
Guichet des services		Lettre d'information, newsletter	Petite enfance / jeunesse	Description du territoire
Budget		Photothèque	Déplacements – Transports	Schéma touristique
Marchés publics		Publications communautaires	Habitat – Logement	Office de tourisme communautaire
Services communautaires		Vidéos	Développement touristique	Musée de la Préhistoire Finistérienne
Structures intercommunales			Gestion des déchets	Balades « nature » avec Steven
			Eau et Assainissement	
			Environnement	
			Gestion des espaces naturels	
			Équipements sportifs	

[Accueil](#) [Nous contacter](#) [Mentions légales](#) [Recrutement](#) [Connexion](#) [Haut de page](#)

© 2019 Communauté de communes du Pays Bigouden Sud

 Xiti

